

Repenser la solidarité internationale avec l’Afrique

Mbaï-Hadji Mbaïrewaye

Numéro 810, septembre–octobre 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/93991ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mbaïrewaye, M.-H. (2020). Repenser la solidarité internationale avec l’Afrique. *Relations*, (810), 32–34.



REPENSER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AVEC L'AFRIQUE

La pandémie de COVID-19 révèle les travers de la solidarité internationale envers les pays africains. Qui aide qui lorsqu'on se refuse à changer radicalement l'ordre inégalitaire qui caractérise les relations Nord-Sud?

Mbaï-Hadji Mbaïrewaye

L'auteur est politologue et militant panafricaniste

Il faut changer de modèle de société, lit-on abondamment depuis le début de la pandémie de COVID-19. Il devrait en être de même sur le plan des relations entre les pays du Nord et ceux du Sud, en particulier ceux de l'Afrique, mais qu'en est-il vraiment? À l'issue du sommet virtuel des membres du G20 tenu le 26 mars dernier, le président français Emmanuel Macron tweetait ceci: «Nous allons lancer une initiative forte en soutien à l'Afrique face au virus.» Des protestations ont fusé, d'abord pour rappeler que les pays alors les plus touchés n'étaient pas africains, ensuite, parce que c'est bien connu, chaque fois que l'Europe est en crise, elle trouve en Afrique ses solutions, et que ces solutions sont toujours au désavantage de l'Afrique, comme l'a rappelé dans le passé l'historien Ibrahima Thioub¹.

Faut-il rappeler ce dicton africain selon lequel «tout ce que tu fais pour moi sans moi, tu le fais contre moi»?

Fidèles à cette dynamique, le 15 avril dernier, les ministres des Finances et les directeurs des banques centrales des pays du G20 ont accepté que 77 pays endettés du Sud, dont 44 pays africains, suspendent les paiements du service de leur dette pendant 12 mois. Cette suspension permet de libérer 14 milliards de dollars US en liquidités dans ces pays. Le ministre des Finances allemand, Olaf Scholz, a qualifié ce moratoire d'«acte de solidarité internationale de portée historique», comme le rapportait l'Agence France-Presse le 15 avril dernier. Est-ce vraiment le cas? En fait, loin d'être une solution, cette initiative du G20 soulève trois problèmes montrant que les pays riches sont loin de remettre en cause leur vision de la solidarité internationale, une vision décriée depuis les années 1970.

Un ordre international inégalitaire

Le premier problème est celui de l'exclusion des pays africains des lieux décisionnels internationaux. Le G20, pour ne parler que de lui, est composé de 19 grandes et moyennes puissances mondiales et d'un seul pays africain, l'Afrique du Sud. Certes, de temps en temps, quelques pays afri-

cains y sont invités, mais leur voix n'est pas entendue. Cette manière paternaliste de traiter l'Afrique, héritée de la colonisation, est largement dénoncée aujourd'hui sur le continent. Elle jette de l'ombre sur cette nouvelle initiative concernant la dette. Faut-il rappeler ce dicton africain selon lequel «tout ce que tu fais pour moi sans moi, tu le fais contre moi»? La solidarité internationale telle que pratiquée depuis longtemps à l'égard de l'Afrique s'inscrit dans un système inter-étatique contrôlé par les hommes européens, pour reprendre les termes du sociologue Ramón Grosfoguel². Ce système exprime une hiérarchie ethnoraciale qui privilégie les Européens ainsi que les Nord-Américains au détriment des peuples dits du Sud global. Au nom d'un progrès économique et technique obtenu par la colonisation et le pillage du Sud, les pays européens et nord-américains s'assurent le monopole du pouvoir dans l'ordre mondial, fixent les termes de la solidarité internationale et excluent les pays africains qui sont réduits au rôle de récipiendaires sans voix. La pandémie de COVID-19 s'ajoute aux nombreuses raisons de remettre en cause cette hiérarchisation du monde.

En effet, contrairement à d'autres crises sanitaires, cette pandémie a fait davantage de victimes au Nord qu'au Sud, du moins jusqu'au mois de juin, à l'exception du Brésil, obligeant certains pays comme l'Italie et la France à accepter l'aide d'un pays du Sud, en l'occurrence Cuba, qui a développé une expertise médicale mondialement reconnue. Au début, le réflexe des pays du Nord était aussi de prédire une catastrophe sanitaire et humaine en Afrique. Or, celle-ci ne s'en sort pas si mal jusqu'à présent. Mieux, dans une entrevue accordée à la chaîne TV5 Monde le 11 mai dernier, l'anthropologue Laurent Vidal estime que l'Afrique aurait une leçon à donner aux pays du Nord en matière d'arbitrage des risques sociaux, sanitaires et économiques, notamment en évitant le confinement mur-à-mur. Une plus grande collaboration est appelée à croître compte tenu de la nature et de l'ampleur des pandémies et des crises climatiques auxquelles le monde sera de plus en plus confronté. Dans ce contexte, il est urgent de penser une nouvelle solidarité internationale qui redonne une place importante aux pays africains dans les structures décisionnelles internationales. Cette redistribution du pouvoir permettrait de créer un monde davantage polycentré.



Membre du collectif RBS Crew peignant une murale informative sur la COVID-19 sur le mur d'une école de Dakar, au Sénégal, le 25 mars 2020.
Photo : PC/Sylvain Cherkaoui

Les politiques imposées à l'Afrique

Le deuxième problème que soulève l'annonce du G20 est corollaire au premier : il s'agit de l'extranéité des politiques imposées à l'Afrique. S'il en est ainsi, rappellent Bonnie Campbell et Gabriel Goyette, c'est parce que le « sous-développement » est vu comme un manque qu'il suffirait de combler avec des fonds et de l'expertise étrangère dont ne disposeraient pas les pays africains³. Les pays riches du Nord évacuent ainsi les facteurs historiques et politiques qui sont à l'origine du « sous-développement », comme pour se donner bonne conscience. Pire, cette façon de faire dépossède les pays africains de leur agentivité en tant qu'acteurs de leur propre émancipation. Elle renie l'expertise locale et perpétue une économie tournée vers l'exportation de matières premières dont les revenus servent largement au remboursement de la dette. Le ralentissement économique causé par la pandémie, en réduisant la demande pour ces matières, entraîne ainsi des conséquences pour les populations comme pour les créanciers de pays africains.

Dans une chronique publiée en mars dernier dans le quotidien français *Le Point*, le sociologue Fred Eboko, spécialiste des politiques de santé en Afrique, soutenait par ailleurs que, forts des expériences tirées des épidémies endurées dans le

passé comme celle de l'Ebola, les pays africains ont rapidement pris des mesures de prévention contre la COVID-19 (sensibilisation de masse, fermeture des frontières, fermeture des lieux de culte, couvre-feu, traçage, etc.). Les populations africaines sont habituées aux nombreuses campagnes de sensibilisation sur la prévention des maladies, des virus et des bactéries. Ces expériences ont forgé une mémoire et des réflexes qui sont utiles contre la COVID-19. On voit en cela qu'il importe de faire confiance aux pays africains et de soutenir leurs initiatives au lieu de leur en imposer de nouvelles.

Les pays du G20 clament haut et fort que les systèmes de santé des pays africains ne peuvent pas faire face à la pandémie. Admettons qu'ils aient raison, il faudrait alors se demander pourquoi ces systèmes inspirent si peu confiance. L'empressement à aider l'Afrique, s'il est réel, ne devrait pas faire oublier la responsabilité des pays riches et des institutions internationales dans la déstructuration des services publics sur ce continent. En effet, à la suite des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, les pays riches et leurs bras financiers et bancaires que sont le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, ont soumis les pays africains aux fameux plans d'ajustement structurel, qui se sont traduits notamment par la baisse du financement



et la privatisation des services publics. Ces politiques ont été adoptées par les gouvernements africains le couteau sous la gorge et le pistolet sur la tempe. Aujourd'hui, leurs conséquences désastreuses dans le domaine de la santé font consensus. D'après l'économiste Heba Ahmed Nassar, dans le cas de l'Égypte par exemple, la santé a été un des secteurs les plus touchés par la réduction des dépenses publiques imposée par les plans d'ajustement structurel. La part des dépenses en santé dans ce pays est passée de 5% en 1965, à 1,9% en 1990⁴. La tendance a été similaire dans plusieurs pays. N'eût été de ces mesures d'austérité, les pays africains seraient davantage aptes à faire face à la COVID-19. Cela est d'autant plus vrai que les données épidémiologiques disponibles nous indiquent que les personnes les moins à risque sont les jeunes. Or, la population africaine est composée à 60% de jeunes de moins de 25 ans, selon les données de l'ONU en 2019. D'où cette proposition: aucun gouvernement, fût-il d'un pays riche, ne devrait imposer à un autre gouvernement, fût-il d'un pays pauvre, des politiques qui ne sont pas décidées démocratiquement *avec* et *pour* les populations qu'elles prétendent servir. Quant aux pays africains, ils devront avoir le courage de rompre avec leur sujétion vis-à-vis des pays les plus riches et oser inventer un autre modèle de développement socioéconomique et politique.

Annuler la dette

Le troisième problème et non le moindre est celui de la dette elle-même – un fléau permanent et structurel auquel les pays africains font face. L'économiste Broulaye Bagayoko du Comité pour l'Abolition des Dettes illégitimes (CADTM) estime la dette publique (extérieure) africaine à environ 500 milliards de dollars. Elle est détenue à 30% par les partenaires publics bilatéraux (pays) et multilatéraux (institutions internationales comme la Banque mondiale et le FMI) et à 70% par le privé (banques, fonds d'investissement, etc.). En outre, la Chine, à elle seule, détient environ 40% de la dette africaine (privée et publique). Au début d'avril, le président sénégalais Macky Sall et le premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed Ali, ont demandé en vain l'annulation de la dette. Le G20 a plutôt opté pour un moratoire de 12 mois sur les paiements qui ne fait que reporter le problème. Le montant ainsi libéré est largement en deçà des besoins des pays africains, estimés à 200 milliards de dollars par l'Union africaine, et ce, seulement pour faire face à la pandémie et ses conséquences.

Pourtant, la revendication de l'annulation de la dette africaine ne date pas d'aujourd'hui. Dès 1986, lors de l'Assemblée de l'Organisation de l'Unité africaine qui a fait place à l'Union africaine, en 2002, le président du Burkina Faso de l'époque, Thomas Sankara, exhortait ses pairs à ne pas rembourser la dette. Pour lui, la dette devait être considérée d'un point de vue historique et non simplement économique et financier, car elle traduit l'inégalité fondamentale entre le Nord et le Sud et prend racine dans l'exploitation esclavagiste et coloniale. Il plaidait que si l'Afrique ne remboursait pas cette dette, ses créanciers extérieurs ne mourraient pas, mais que si elle la remboursait, c'est elle qui mourrait. Il n'avait pas tort. La dette tue l'Afrique à petit feu. Pire,

elle conditionne la transformation des pays africains pour en faire de pâles copies des pays du Nord, les conditionnalités relatives aux financements inhibant toute créativité. «Pourquoi voulez-vous créer ceci ou cela, nous l'avons déjà inventé pour vous?», tel est le message qu'on envoie à l'Afrique, ironisait le chercheur Yimovie Sakue-Collins⁵.

Toute initiative des pays riches en faveur de l'Afrique qui n'envisage pas l'annulation de la dette extérieure, publique comme privée, est vaine. Et la pandémie de COVID-19 ne devrait pas être une occasion d'alourdir une dette extérieure déjà scandaleuse et qui constitue un mécanisme inique obligeant les pays pauvres à financer les pays riches. En 2010, les pays du Nord ont en effet versé 455 milliards de dollars US aux pays du Sud alors que ces derniers ont transféré 827 milliards de dollars US vers les pays du Nord. L'Afrique a remboursé sa dette plusieurs fois car le cumul des paiements des intérêts dépasse largement le capital. Il semble bien que ce soit le Sud qui finance le Nord, alors même que ce dernier refuse encore d'évoquer la question de la réparation de la traite négrière transatlantique, de l'esclavage et de la colonisation.

L'empressement à aider l'Afrique, s'il est réel, ne devrait pas faire oublier la responsabilité des pays riches et des institutions internationales dans la déstructuration des services publics sur ce continent.

Dans le contexte de la COVID-19, la dette apparaît en outre comme un frein à l'investissement massif nécessaire pour endiguer cette pandémie et ses conséquences socio-économiques. En effet, les pays africains ne se hasarderont pas à alourdir cette dernière, qui pourrait les conduire à la ruine après la pandémie, d'autant plus que l'activité économique y est à l'arrêt, et probablement encore pour quelques temps. Ils ne peuvent pas se le permettre et c'est probablement la raison pour laquelle nous les voyons consacrer des montants modestes à la lutte contre la COVID-19. 🌍

1. Voir «Histoire de l'Afrique et l'Afrique dans l'histoire – Ibrahima Thioub», *Thinking Afrika*, 24 août 2016 [en ligne].
2. Voir R. Grosfoguel, «Les implications des altérités épistémiques dans la redéfinition du capitalisme global. Transmodernité, pensée frontalière et colonialité globale», *Multitudes*, n° 26, 2006.
3. Voir B. Campbell et G. Goyette, «Quel développement?», *Relations*, n° 712, novembre 2006.
4. Voir H. A. Nassar, «Quelques conséquences sociales des programmes d'ajustement structurel», *Égypte Monde arabe*, vol. 12-13, 1993.
5. Voir Yimovie Sakue-Collins, «Re-Reading Sankara's Philosophy for a Praxeology of Debt in Contemporary Time», dans Amber Murray (éd.), *A Certain Amount of Madness. The Life, Politics and Legacies of Thomas Sankara*, Pluto Press, 2018.